

Proposition :

Compte-rendu du Conseil de Vie Sociale

Lundi 26 novembre 2018

Présents :

Les représentants des résidents : Mme ABELLA Maria, Mme LONCHAMPT Françoise.

Les représentants des familles : Mme COUSTOURIER Michèle, Mme RICCIARDELLA Marie-Emmanuelle, M ZABONI Gilbert.

Les représentants des membres du personnel : Mme ABADA Kheira, Mme COMTE Martine, Mme LAINE Annick.

Les représentants de l'organisme gestionnaire (CCAS) : Mme EYMERI WEIHOFF Isabelle.

La direction de la Résidence Irène Joliot Curie : Mme CHIZELLE Véronique, Mme GOBBO Valérie, Mme KOCHBATI Khedija.

Excusés :

Les représentants des familles : M ABELLA Joseph, Mme BALLAY Colette.

Les représentants des membres du personnel : Mme LOCATELLI Véronique.

Les représentants de l'organisme gestionnaire (CCAS) : Mme BERNARD Chantal, Mme ROY Nathalie, Mme TORRES Simone.

Secrétaire de séance : Mme KOCHBATI Khedija

Début de réunion : 17 h

Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu du CVS du 27 août 2018.
2. Présentation du budget prévisionnel 2019.
3. Point sur la vie quotidienne des résidents.
4. Questions diverses.

1. Compte-rendu du Conseil de Vie Sociale du 27 août 2018

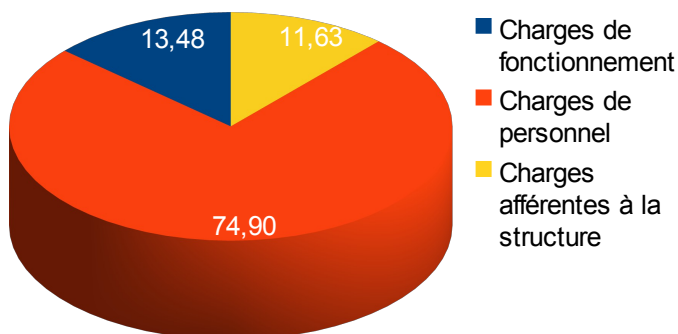
La proposition du compte-rendu de la réunion du Conseil de Vie Sociale du 27 août 2018 est lu par Kheira ABADA. Il est adopté à l'unanimité.

2. Présentation du budget prévisionnel 2019

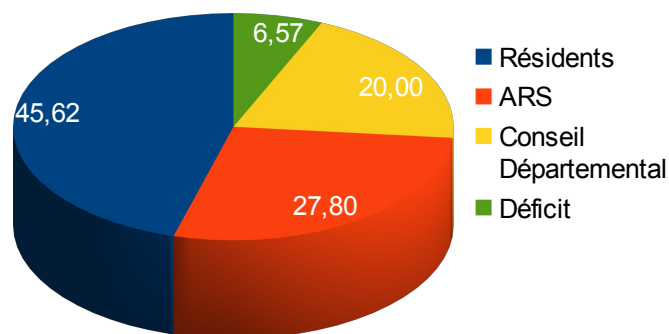
La directrice de l'EHPAD présente le budget prévisionnel 2019.

Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 2 929 007 € et les recettes à 2 738 723 € faisant ainsi apparaître un déficit prévisionnel de 190 284 €.

REPARTITION DEPENSES 2019



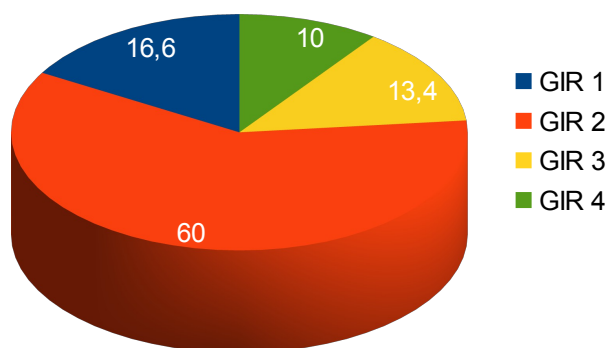
REPARTITION RECETTES 2019



Le taux d'occupation fixé à 98,50 % intègre une moyenne de 20 décès et un délais d'environ 15 jours de vacances entre la libération et la nouvelle entrée.

Le GMP (Gir Moyen Pondéré) est maintenu à 800 pour 2019.

PREVISIONS GIR 2019



Le tarif hébergement proposé au département est maintenu pour la troisième année à 61,23 €. Les tarifs dépendance et soins sont décidés par le Conseil Départemental.

Les élus ne souhaitent pas que les résidents, familles soient impactés par une nouvelle augmentation. Cependant, Mme Isabelle EYMERY-WEIHOFF tient à préciser que le cumul des déficits s'élevant à 376 215,14 au 31/12/2017, met l'établissement dans une situation précaire et un risque de mise sous tutelle est possible par la préfecture.

Les familles posent la question sur les mesures qui peuvent être mises en place pour redresser la situation. Plusieurs solutions pourraient solutionner que partiellement cette situation : l'augmentation du tarif hébergement, un financement de la ville, un financement de l'ARS, un financement du Département. Il est rappelé que les déficits cumulés proviennent essentiellement des charges de personnels. La volonté municipale est de maintenir un service minimum avec des remplacements un pour un sur les secteurs principaux et non pas un service au rabais avec un service en dégradé. Ces remplacements ont un coût élevé compte tenu, que le statut de la fonction publique territoriale ne prévoit pas de remboursement en cas de maladie ordinaire sur les titulaires. Le coût de poste est également sous évalué par nos autorités de tarification.

A ce jour, l'établissement emploie 43,99 équivalents temps plein tous métiers confondus travaillent à l'EHPAD.

Les investissements pour 2019 porteront sur la rénovation des chambres (peinture + placard) : 35 000 €.

En 2019, le Conseil Départemental réglera directement l'APA à l'EHPAD, les familles n'auront plus à avancer la somme.

3. Point sur la vie quotidienne des résidents

Protections : changement de fournisseur depuis la semaine dernière pour des raisons techniques et d'approvisionnement. La mise en place est prévue courant décembre.

Un des représentant des familles trouvent que les autres protections sont plus pratiques et déplore à devoir demander une protection à chaque fois qu'elle en a besoin. Elle souhaiterait avoir un petit stock dans sa chambre. Une réévaluation sera faite avec le prestataire pour adapter au mieux les protections aux résidents.

Alimentation : un travail sur le gaspillage alimentaire va être réalisé notamment le soir car beaucoup de résidents mangent peu le soir.

Le nouvel aménagement du hall d'accueil est très apprécié des résidents et des familles. Cette nouvelle disposition favorise la lecture de magazines.

4. Animations

La distribution des colis de Noël : est prévu le 8 décembre et le goûter de Noël le 13 décembre.

Les agents demandent si les colis de Noël de l'EHPAD peuvent contenir des produits d'hygiène (shampooing, gel douche, eau de cologne...etc.).

Mme EYMERY explique qu'il est difficile de satisfaire tout le monde surtout que ces colis sont distribués à toutes les personnes âgées pontoises. Il est rappelé que la municipalité a tenu à maintenir toutes les actions en direction des personnes âgées.

Fréquentations : une représentante des familles fait remarquer que certains résidents se sentent isolés, ne sont pas promenés, ne sont pas sollicités.

Mme CHIZELLE explique que la bénévole qui propose ces promenades n'est pas tous les jours à l'EHPAD. Elle adapte ses accompagnements aux résidents qu'elle peut sortir.

Les animations sont proposées à tous les résidents mais ne sont pas obligatoires. L'animatrice sollicite, veille sur l'ensemble des résidents. Lorsque le nombre de participants est limité, elle fait tourner afin qu'un maximum en bénéficie.

Une nouvelle bénévole, Nathalie a rejoint l'équipe.

Il est rappelé que le programme d'animation occupe les résidents pratiquement tous les jours.

Pour préparer le Conseil de Vie Sociale avec les résidents, Mme EYMERY suggère une animation « bien vivre ensemble » pendant laquelle les résidents pourrait exprimer leurs avis, demandes, suggestions sous forme de jeux.

5. Divers

La formation « fin de vie » a été apprécié par les familles, malgré un faible taux de participation.

Prochain Conseil de Vie Sociale :
lundi 25 mars 2019 à 16 h 30
lundi 10 juin 2019 à 16 h 30

Fin de séance : 18 h 30

Le compte-rendu a été affiché le 17 décembre 2018.